



MEINIER

infos

05  
2021



## ❖ Agenda

### CONSEIL MUNICIPAL

❖ 17 juin      ❖ 16 sept.

**BIBLI-O-BUS** - les vendredis  
vers la salle communale 14h-17h

- 4 juin              • 2 juillet
- 27 août            • 24 sept.



### Marché de Meinier

Les jeudis de 16h à 19h.

Présence de sociétés meynites :

- **Jeudi 24 juin**  
Amicale de la pétanque

### MANIFESTATIONS :

#### - Courir pour Aider v2.1

du 1<sup>er</sup> au 31 mai à Meinier

→ [www.courirpouraider.ch](http://www.courirpouraider.ch)

#### - Ateliers Zéro Déchet

à la salle communale

(sous réserve situation sanitaire)

- **Jeudi 27 mai 19h-21h :**

→ **Cosmétiques, nettoyage  
et vêtements**

- **Jeudi 10 juin 19h-21h :**

→ **Travail, énergie et loisirs**

← Voir au verso

**MOBILI  
TRI**



Nouveau service pour

- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Inscription obligatoire :

[www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch) - 079 410 03 72

## La Dictée de Pierre



Au vu des récentes conditions sanitaires mises à jour, Pierre peut à nouveau vous recevoir pour ses dictées les **25 mai, 8 et 22 juin**, mais avec un total de **15 personnes au maximum**, qui devront **s'inscrire au préalable jusqu'à la veille au soir** en lui adressant un courriel à [ppricat@bluewin.ch](mailto:ppricat@bluewin.ch).

Dès que le maximum de 15 personnes sera atteint, les personnes inscrites seront prévenues qu'elles seront admises d'office pour la dictée suivante.

Si vous avez envie de partager un moment convivial, en respectant les consignes sanitaires COVID-19, Pierre se réjouit de vous retrouver (jeunes et moins jeunes) pour ses traditionnelles dictées qui ont toujours lieu dans la détente et la bonne humeur, un mardi par quinzaine à 8h30 au

### local polyvalent des aînés

(bâtiment collectif intergénérationnel, rte de La-Repentance 86)

Munissez-vous d'un masque, d'un cahier et de quoi écrire.

# APEM



Association de Parents d'Élèves de Meinier

L'association des Parents d'élèves de Meinier recherche urgemment pour sa rentrée prochaine de nouveaux membres pour son comité.

L'association existe depuis plus de 46 ans et, afin de pérenniser leur engagement, ils ont besoin de vous, parents !

**Si vous avez des enfants scolarisés à l'école de Meinier, que vous êtes membre de l'association** et que vous désirez vous investir activement dans les diverses activités en lien avec les enfants, l'association serait heureuse de vous accueillir au sein de leur comité et selon vos disponibilités.

Ils comptent sur vous !!! Merci.

**Pour de plus amples informations et renseignements, n'hésitez pas à les contacter via leur adresse email : [apem.meinier@gmail.com](mailto:apem.meinier@gmail.com)**

**Info Le coin vert : Atelier Zéro Déchet**

**COVID-19 : Règles dans les lieux publics**

**Voir au VERSO**



## Atelier Zéro Déchet

### « Cosmétique, nettoyage et vêtements »

#### Le saviez-vous ?

Un T-shirt de seconde main engendre 95% d'émissions de gaz à effet de serre en moins par rapport à un neuf fabriqué en coton conventionnel.

Pour réfléchir et échanger sur le thème « Cosmétique, nettoyage et vêtements », nous avons le plaisir de vous proposer le deuxième atelier en présentiel en collaboration avec l'association zéro déchet « Zero Waste Switzerland » le **jeudi 27 mai 2021 à 19h** à la salle communale de Meinier.

**Vous pouvez vous inscrire directement sur le site de Zero Waste Switzerland :**

<https://zerowasteswitzerland.ch/fr/event/meinier-atelier-zero-dechet-cosmetiques-nettoyage-et-vetements/>

et vous trouvez également toutes les informations et le lien sur le site de la Commune ([www.meinier.ch](http://www.meinier.ch)). Cet atelier est limité à 35 personnes, les premiers inscrits seront les premiers servis !

Nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous,

Les membres de la commission Développement Durable, Environnement & Communication.

## COVID-19 - Rappel des règles dans les lieux publics

Le Conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité, de la population et de la santé, rappelle dans son récent courrier que les mesures visant au respect des gestes de protection doivent être maintenues dans les lieux publics notamment, pour éviter d'anéantir les efforts consentis jusqu'ici par la population.

**Les règles peuvent être consultées sous :** <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/439/fr>

#### Résumé des règles :

*Les rassemblements de plus de 15 personnes dans l'espace public, en particulier sur les places publiques, sur les promenades et dans les parcs, sont interdits.*

*Toute personne est tenue de porter un masque dans les zones animées des villages dans lesquelles des piétons circulent, ainsi que dans les autres domaines de l'espace public, dès que la concentration de personnes présentes ne permet pas de respecter la distance requise.*

*Les exploitants et organisateurs de manifestations doivent présenter leur plan de protection aux autorités cantonales compétentes et leur garantir l'accès aux installations, établissements et manifestations ; ces dernières vérifient régulièrement si les plans de protection sont respectés, sans quoi elles prennent les mesures appropriées, via des sanctions et/ou l'interdiction (par la Commune également si besoin).*



#### Numéros d'appel :

- Plan de solidarité communal / Mairie : ☎ 022 722 12 12
- Urgences NON vitales (en cas de symptômes) : ☎ 022 427 88 00
- Ligne verte de l'OFSP (6h-23h, 7j./7) : ☎ 058 463 00 00
- Ligne verte GE (9h-17h, 7 j. s/7) : ☎ 0800 909 400
- Urgences VITALES (24h./24, 7j./7) : ☎ 144

#### Vérifiez les informations récentes et mises à jour :

<https://ofsp-coronavirus.ch/> [www.ch.ch/fr/coronavirus](http://www.ch.ch/fr/coronavirus) <https://www.ge.ch/teaser/covid-19-information-soutien-conseil>